

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale

MARS 2021

Un nouvel espace dédié à la jeunesse !

Au retour des vacances de février, le **périscolaire Lavoisier, flambant neuf, a ouvert ses portes** pour le plus grand bonheur des enfants. Les travaux avaient débuté le 7 octobre 2019 et devaient se terminer théoriquement à la rentrée 2020, la situation sanitaire a une nouvelle fois tout bouleversé ! Désormais, c'est un nouvel et bel espace dédié à la jeunesse pour lequel a été fait le choix d'un bâtiment à ossature bois. Le mélèze et de grandes ouvertures créent ainsi une ambiance chaleureuse invitant à la détente.

Ce bâtiment de 540 m², qui jouxte l'école élémentaire Lavoisier, est intégré à l'école maternelle Lavoisier, permettant un passage direct par un sas. Les enfants souhaitant déjeuner à la cantine scolaire n'auront plus à circuler en bus pour se rendre au périscolaire, rue Denise Viennet. Gain de temps, d'énergie... Les plus petits gardent leurs chaussons pour déjeuner, un véritable confort et les plus grands n'ont qu'à traverser la cour par un accès protégé !

La partie animation relève des compétences de Familles Rurales. Et du côté du pôle Viennet, qui arrivait à saturation, les conditions d'accueil seront désormais plus confortables et sereines.



Bienvenue

OUVERTURE DU NOUVEAU PÉRISCOLAIRE



UN BÂTIMENT FONCTIONNEL

La salle de restauration de 111 m² peut accueillir jusqu'à 100 enfants.

Les différents espaces de la cuisine (frigo, préparation des plats, lavage, local poubelles climatisé...) permettent un respect des normes et de bonnes conditions de travail pour **Nathalie Gomez**, agent communal, chargée de la cantine. Elle a reçu la formation de **Jean Regazzoni**, le cuisinier expérimenté du péricolaire Viennet.

Deux salles d'activités, une salle de repos, des sanitaires viennent compléter le nouveau bâtiment. De plus, les enfants vont pouvoir profiter du plein air avec un parvis sur deux niveaux de plus de 600 m². Des arbres seront prochainement plantés pour agrémenter l'extérieur.

UN BÂTIMENT « ENVIRONNEMENTAL »

Un chauffage performant : assuré par une chaufferie centrale à bois (plaquettes déchetées), il alimente le pôle Lavoisier. Pour l'instant, le péricolaire et la maternelle en bénéficient. Des travaux de raccordement de l'école élémentaire vont être programmés.

Économie d'énergie : mise en place d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) à double flux pour éviter une surconsommation d'énergie.

Bonne isolation : sous les fondations du bâtiment, un isolant thermique en verre cellulaire recyclé a été posé sous la dalle.



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES AVEC FAMILLES RURALES

Dans le cadre du projet de la ville enfance/jeunesse, l'association Familles Rurales Fédération du Doubs s'est engagée à gérer la structure Multi-Accueil « Trottinette » et les accueils collectifs de mineurs (Centre de loisirs sans hébergement). Pour cela, elle perçoit une subvention annuelle de plus de 400 000 €.

Depuis le 22 février, les animateurs de Familles Rurales accueillent sur le pôle Lavoisier 33 enfants le matin, 57 pour le déjeuner et 23 l'après-midi. Parallèlement, le péricolaire Viennet compte désormais 50 enfants le matin, 126 le midi et 50 l'après-midi.

À noter que les accueils du mercredi et des vacances se déroulent dans les locaux rue Denise Viennet.

Pour les deux pôles péricolaires, ce sont 15 animateurs et 3 directrices qui composent l'équipe de Familles Rurales. Ils proposent un service d'accueil et d'activités de qualité par le biais d'animations culturelles, sportives, manuelles, scientifiques, culinaires... vecteurs de valeurs et d'aide à la construction personnelle de chaque enfant.

Et déjà les effets de la répartition sur les deux péricolaires se font ressentir. Selon les animateurs, les enfants sont plus épanouis puisque, moins nombreux. Il y a moins de tensions. Ils peuvent ainsi créer plus de liens entre eux et avec les encadrants. Les retours sont positifs également du côté des parents et depuis l'ouverture du péricolaire Lavoisier, ce sont 6 nouveaux dossiers d'inscription qui ont été enregistrés.

COMMENT S'INSCRIRE

Pour établir un dossier d'inscription, il faut contacter préalablement la direction afin qu'une rencontre soit fixée pour une présentation du fonctionnement, de l'équipe et des modalités d'inscription. Le dossier est accessible sur le portail famille (accès internet permettant la gestion de la création du dossier, l'inscription, le règlement des factures et d'autres fonctionnalités).

Ouamar Driouch, directrice au Pôle Viennet et Coordinatrice Enfance-Jeunesse.

Émilie Kosnar, directrice au Pôle Lavoisier et adjointe au Pôle Viennet.

Énora Guillermic, directrice adjointe sur les deux pôles

Courriel : secretariat.valdahon@famillesrurales.org

Téléphone : 03 81 56 48 97.



Chères Valdahonnaises, chers Valdahonnais,

Soulagement avec la fin des travaux de notre périscolaire Lavoisier, qui a ouvert ses portes le 22 février à 7h du matin ! Présente sur les lieux, j'ai vu se dessiner sur les visages des enfants et des parents un sourire radieux. J'ai partagé, avec quelques membres de mon équipe, un déjeuner bien animé à la cantine dans une belle salle lumineuse. Mais quelle satisfaction surtout de voir des enfants éviter de faire des allers-retours en bus. Merci à tous les acteurs de ce beau projet, agents municipaux, fournisseurs et entreprises, ainsi qu'aux élus qui ont initié le projet.

Le focus sur les services communaux se porte ce mois-ci sur l'urbanisme. Le respect de la réglementation est nécessaire en matière de construction, et nous devons rester attentifs au développement de l'habitat dans notre cité. Il doit être pensé pour le bien-être des habitants, tout en respectant l'environnement. La conservation ou l'apport de végétalisation doit être un élément incontournable à tout nouveau projet.

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé lors du dernier conseil municipal a permis d'affirmer les grands axes de notre action et de cibler nos réalisations pluriannuelles ainsi que les moyens nécessaires à leur mise en place, tout en proposant une stratégie financière adaptée. Le rapport d'orientation budgétaire que vous pouvez retrouver sur le site de la ville a été voté à l'unanimité et sera traduit prochainement au vote du budget 2021.

Le budget primitif 2021 répondra au mieux aux préoccupations de la population valdahonnaise tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique, aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances pour 2021, ainsi qu'à la situation financière locale.

Grâce au programme « Petites villes de demain » du plan de relance, mais également aux plans de transitions environnementales et, avec à nos côtés l'État, la Région, l'Europe, le Département et la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, nous pourrions mobiliser d'importants moyens financiers. Un chef de projet financé à 75% par l'État sera recruté.

En matière de fonctionnement, les charges à caractère général sont en augmentation avec l'ouverture du périscolaire Lavoisier, mais les charges de personnel restent stables à hauteur de 40% des dépenses de fonctionnement tandis que celles liées aux indemnités des élus sont en baisse grâce à la réduction du nombre d'adjoints.

Pour préserver notre environnement, nous prévoyons la suppression de tout pesticide, avec notamment l'acquisition d'un robot de tonte pour le complexe sportif. Le coût de l'appareil sera couvert, entre autres, par l'économie faite sur les dépenses de désherbants, et nous aurons atteint notre objectif zéro produit phytosanitaire.

La Ville renouvelle son soutien aux associations et partenaires qui sont des vecteurs indispensables du lien social, surtout dans cette période de crise sanitaire. Nous sommes satisfaits de la convention qui nous lie à Familles Rurales et la subvention d'équilibre qui leur est attribuée est en augmentation avec l'ouverture du nouveau périscolaire par rapport à 2020 (457.554 € -30% part CAF).

Quant aux recettes, nous respecterons notre engagement de ne pas augmenter les bases des taux d'imposition des différentes taxes. La réforme de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales est en cours de suppression progressive jusqu'en 2023. Les dotations de l'État restent quant à elle stables en 2021.

Nos mesures budgétaires de 2020, notamment celle de ne pas recourir à la deuxième tranche d'emprunt d'un million d'euros, vont permettre de renforcer notre programme d'investissement, particulièrement sur le pôle Lavoisier

pour un montant prévisionnel de 1 200 000 €, car l'éducation représente l'avenir d'un pays, ou encore sur l'aménagement et la sécurisation du parking Ménétrier avec un coût prévisionnel de 190 000 €. La future salle polyvalente sera acquise par le biais d'un portage financier avec l'Établissement Public Foncier. La rénovation de la ferme de la Combe Bourbon sera prévisionnée au budget cette année et permettra de sortir le logement de l'insalubrité.

Le plan de relance de l'État à hauteur de 100 milliards d'euros est une opportunité à saisir qui se traduira par des financements et des subventions, conséquents aux projets retenus, appuyés par le programme des « Petites Villes de Demain ». Un emprunt est envisagé en 2021 dans une conjoncture économique très favorable à l'investissement. La dette de la commune reste maîtrisée à 4 800 000 € au 1^{er} janvier 2021 sur le budget principal. L'annuité (capital et intérêts) en 2021 sera à hauteur de 750 000 €. Nous prévoyons de nous séparer du bâtiment relais situé en ZAE afin de favoriser l'investissement sur la pépinière d'entreprises, sachant que la commune n'a plus la compétence de la gestion des zones économiques depuis 2017.

Je remercie très sincèrement le Conseil Départemental du Doubs et sa présidente, Madame Christine Bouquin. En signant une convention avec notre commune, le Département s'engage à financer à hauteur de 100% notre étude sur le plan de circulation, mobilité, stationnement et végétalisation. Une excellente nouvelle ! Ainsi, demain nous construirons, ensemble, une ville plus verte et des routes plus sûres pour un environnement plus respectueux de tous les usagers.

La distribution des calendriers par l'Amicale des pompiers s'est faite dans les boîtes aux lettres en raison de la Covid. Le contact avec la population, ce moment si convivial, nous a beaucoup manqué car il est l'occasion de prendre des nouvelles de nos pompiers très dévoués et plus que jamais sollicités. Je vous félicite car les dons ont malgré tout afflué ! La solidarité n'est pas un vain mot.

Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition d'une grande figure de la politique de notre territoire, Georges Gruillot. Ancien sénateur, président du Conseil Général et maire de Vercel, il a été le catalyseur du développement de notre canton et je me souviens encore de tous les conseils qu'il m'a prodigués lorsque je me suis lancée dans la politique. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et avons une pensée pour les Vercellois dans la peine.

J'ai été très émue de souhaiter avec Dominique Guilleux, mon adjointe aux affaires sociales, un bon anniversaire à Madame Odile Boillon pour ses 101 ans. Nous avons été frappées par son parcours professionnel très riche et son caractère à toute épreuve. Pour une femme, travailler dans le contexte de son époque était exceptionnel ! Cela nous rappelle que nous devons prendre soin de nos Aînés et encore plus en période épidémique. Chacun doit veiller à respecter les gestes barrières pour préserver la vie de tous !



Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon



VIE MUNICIPALE

• Agenda municipal

Jeudi 8 avril à 20h : Conseil municipal

Pour information, les procès-verbaux du Conseil Municipal sont accessibles sur le site de la ville www.valdahon.com

• Les élus se sont réunis dernièrement :

- Commission patrimoine le 17 février
- Conseil d'Administration du CCAS le 18 février
- Commission finances le 19 février
- Commission scolaire le 26 février
- Commission environnement le 1^{er} mars

BON ANNIVERSAIRE À LA DOYENNE DE VALDAHON



Il est des personnes au parcours exceptionnel. Madame Odile Boillon fait partie de celles-là. Elle vient tout juste de célébrer ses 101 ans ! Et le moins que l'on puisse dire est que le temps n'a pas trop durement marqué notre centenaire. Certes, elle a perdu un peu en mobilité, mais son sourire et sa vivacité d'esprit sont toujours là.

Native de Tunisie qu'elle quitte à l'âge de 17 ans, elle va suivre une belle carrière professionnelle au Ministère des Armées à Paris. Elle reçoit d'ailleurs pour son travail la distinction de Chevalier de l'Ordre National du Mérite dont elle est particulièrement fière. Elle va connaître malheureusement et par deux fois le veuvage.

Après un retour dans la région en 1981 à Orchamps-Vennes, elle s'installe dans un duplex à Valdahon et se rapproche ainsi de son fils unique, Joël Richard-Boillon, militaire en retraite qui vit depuis de nombreuses années dans notre commune avec son épouse.

Odile coule, depuis, des jours heureux à Valdahon, entourée de sa famille composée d'un petit-fils et d'une arrière-petite-fille avec non loin de chez elle sa complice et voisine, Christiane Chays.

Madame le Maire et Dominique Guilleux, maire-adjointe aux affaires sociales, lui ont rendu visite et offert un bouquet de fleurs. Elles ont partagé un bon moment de convivialité et d'échange.

PERTURBATIONS ROUTIÈRES ET PIÉTONNES

D'importants travaux de modernisation de la Ligne SNCF des Horlogers ont débuté le 1^{er} mars et se poursuivront jusqu'au 31 octobre 2021. Outre la suspension des lignes ferroviaires au profit de cars, ils vont entraîner la fermeture provisoire des différents passages à niveau sur la commune entre les mois de mars et mai. Pour chaque fermeture, la durée des travaux pourra varier entre 1 et 7 jours.

Passage à niveau n°20 : Avenues des 30^e et 5^e RD (Camp militaire) : semaines 12, 14, 15, 16 et 17.

Passage 21 : RD50 vers giratoire (rue de Tassigny) : semaines du 14 au 18.

Passage 22 : vers la gare : semaines du 15 au 17.

Passage piétons 22a (entre la rue de l'Amerey et la rue Louis Pergaud) : fermeture complète, des semaines 15 à 19.

Passage 23 Bois des Épesses : fermeture complète, des semaines 15 à 19.

STATIONNEMENT RUE DES GOUTTOTTES

Suite à une réunion de concertation avec le Préfet du Doubs, les dirigeants de SIS et la municipalité, il a été décidé d'ouvrir totalement le parking rue des Gouttottes qui avait été récemment fermé en raison de problèmes de sécurité (dégradations, rodéos et manifestations sauvages...). Cette réouverture va permettre aux employés de SIS de stationner leur véhicule. Mais c'est une solution provisoire en attente d'un véritable travail de concertation sur un plan des mobilités avec l'État et la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, notamment en développant le covoiturage.



RECTIFICATIF

Le Bœuf ou Leboeuf ? Il faut écrire « Le Bœuf » même si parfois, par erreur (comme dans notre article sur le cimetière dans le numéro de février), le nom de cette illustre famille implantée à Valdahon est attaché.

Petit rappel de l'histoire. Le plus connu, Jules-César-Hilaire Le Boeuf naît à Dole en 1772. Il hérite, de son grand-père, un fief au Valdahon. Militaire, il est surtout connu en tant que peintre et lithographe. Une de ses toiles, un autoportrait de 1836, orne la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville du Valdahon. Un tableau qui appartient au Musée de Dole avec un cartel où l'on peut lire... « LÉBOEUF » !! Décidément...

Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire « Amours et larmes. Chroniques d'une famille Franc-Comtoise : les Le Boeuf de Valdahon (1555-1941) » d'André Badot. Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque municipale.

ÉCHOS NOUVEAUX

• Précision, le cabinet de **Laurence Thiry**, praticienne en hypnose, et reiki, est « **L'entreLien** ». RDV au 06 33 28 74 94.

• La société **ambulance/taxi Vivot** a été reprise tout dernièrement par Antoine et François Forien. Sarl Vivot – 26 bis rue de l'hôtel de ville Tél. 03 81 56 29 19.

LE SERVICE URBANISME



Camille Clerc a intégré en 2014 le service Urbanisme de la Ville où elle a remplacé à l'époque Marie-Claire Bossert. Ce service est installé actuellement à l'Hôtel de Ville où cette jeune maman dynamique de 3 enfants travaille à temps partiel et vous accueille les lundis, mardis après-midi et jeudis. À noter toutefois que l'accueil de la mairie, ouvert du lundi au samedi matin, peut vous permettre tout dépôt de dossier en son absence.

Avec sérieux et rigueur, Camille se propose de vous renseigner sur les formulaires à remplir selon vos travaux et pour réceptionner vos dossiers. Elle est chargée de la pré-instruction des dossiers (leur instruction revient à la Communauté de Communes) et gère les réservations des terrains communaux. Camille apporte au public et aux professionnels divers renseignements d'urbanisme : cadastre, réglementation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et demandes d'autorisations (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, autorisation de travaux pour les établissements recevant du public...).

Elle conseille les administrés pour faire aboutir au mieux leurs projets en veillant à la cohérence territoriale et joue un rôle d'intermédiaire entre les aménageurs/constructeurs et la commune (avec ses exigences). Camille gère également certaines conventions comme la vente d'herbe (location de terres aux agriculteurs). Ayant accès aux archives communales, elle peut faire des copies de permis de construire. Dans toutes ses missions, elle travaille en étroite collaboration avec l'élu référent, Pierre Benoit, 1^{er} maire-adjoint.

MISSIONS DU SERVICE URBANISME

- Pré-instruction des autorisations de droit du sol (ADS) : permis de construire, d'aménager, déclarations préalables. Ces autorisations sont ensuite transmises au service urbanisme de la Communauté de Communes auprès des deux instructeurs : Manon Meuterlos et Ludovic Peters. Lorsque les permis sont instruits, c'est Madame le Maire qui les accorde.
- Réception du public pour les autorisations de construire, le cadastre et autres informations dans le domaine de l'urbanisme.
- Mise en œuvre de la politique foncière communale (suivi des déclarations d'intention d'aliéner, contacts avec l'établissement public foncier, mise en œuvre et suivi des acquisitions foncières décidées par le conseil municipal).
- Gestion du contentieux de l'urbanisme.
- Veille réglementaire dans les secteurs de l'urbanisme et de l'environnement.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le service Urbanisme de la Communauté de Communes est incontournable car il assure l'instruction des dossiers d'urbanisme, autrefois assurée par la DDT. Camille est également en contact avec les notaires qui la sollicitent systématiquement lors de transactions immobilières sur notre territoire. D'autres partenaires sont également très présents : l'Établissement Public Foncier, France Domaine ou encore les Finances Publiques sur la déclaration domaniale.

Service Urbanisme : Tél. 0381563705 - Courriel : urbanisme@valdahon.com

VENTE DE COMPOSTEURS

Organisée par Préal Haut-Doubs à un tarif préférentiel de 40 €. Fabriqués à Bois d'Amont dans le Jura, ces composteurs sont garantis 7 ans. Ils mesurent 85 cm x 97 cm x 84 cm et sont adaptés à tous les foyers. Chaque composteur est distribué en kit (transportable dans une voiture), avec une notice de montage, un guide pratique du compostage et un bio-seau de 7 litres avec couvercle pour transporter les déchets de cuisine.



Il est indispensable de réserver et de régler en amont de la distribution, soit en commandant en ligne, soit en renvoyant par courrier le bon de commande à télécharger sur le site :

<https://preval.fr/wp/comment-reduire-mes-dechets/je-composte/>



EXPÉRIMENTATION BIS

Dans le cadre de la sécurisation des piétons sur le parking Ménétrier entre les 2 groupes scolaires (St-Exupéry et Monnet), la ville a retiré le premier barriérage pour installer une nouvelle matérialisation d'allée piétonnière provisoire.

À noter que l'aménagement du stationnement et de la végétalisation de ce parking, tout en favorisant les échanges piétons, est prévu dans le second semestre 2021.

STOP AUX INCIVILITÉS



Mégots, déjections canines et déchets en tous genres dégradent notre cadre de vie. Ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Les agents communaux trouvent régulièrement des déchets jetés à même le sol, dans les rues ou parcs de jeux. Ces détritrus, à la portée des plus fragiles comme les enfants, mais aussi les animaux, représentent un risque pour leur santé : maladies, étouffement... Afin de respecter la sécurité de tous et le travail des agents, il est rappelé que **tout déchet doit impérativement être jeté dans les poubelles.**

Selon l'article R632.1 du code pénal (hors cas prévu par l'article R. 635-8), est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (35 euros) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Vous êtes propriétaire d'un chien ? C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal ! Vous pouvez vous munir d'un mouchoir en papier, d'un petit sachet... Ayez les bons réflexes pour une ville plus propre ! Pour un propriétaire de chien qui se respecte, le ramassage des déjections de son animal doit être un réflexe. Il ne doit pas le faire par crainte de l'amende mais tout simplement par civisme.



Zoom associatif

RCP 25



Le **Club de Rugby du Plateau 25 (RCP25)** est né en 1996 sous l'impulsion de Samuel Gardavaud (PDG des Ets Gardavaud) et de Jean-Michel Vuillemin (qui tenait à cette époque avec son épouse le Bar-Restaurant Le Moderne). L'année suivante, l'école de rugby voyait le jour.

Actuellement, l'association sportive, présidée par Patrick Borne, a toujours les mêmes objectifs, permettre la pratique et l'initiation du rugby dès 4 ans (baby rugby) jusqu'aux seniors. Le RCP 25 compte 90 licenciés dont :

- 60 à l'école de rugby (55 garçons et 5 filles),
- une vingtaine de seniors qui sont en entente avec le club de Morteau (Le Rump25)
- une dizaine de bénévoles.

Les entraînements de l'école de rugby ont lieu les mardis de 18h30 à 19h30 et les samedis de 14h à 16h sur le terrain de rugby en herbe de Valdahon. Quant à ceux des seniors, ils se déroulent les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30 sur le terrain de Vercel en alternance avec le terrain de Morteau. En cas de neige ou de gel, le terrain synthétique de Valdahon est mis à disposition.

Un nouvel élan, insufflé par David Billod-Laillet, responsable de l'école de rugby, a vu le nombre de licenciés doubler en 3 ans. Et ce sont 8 nouveaux éducateurs qui sont entrés dans cette aventure. Toutefois l'école est ouverte pour accueillir toute personne passionnée par le rugby, même sans expérience, pour compléter l'équipe d'éducateurs.

N'hésitez pas à consulter notre site www.rcp25.org

Depuis décembre dernier, le club a repris le chemin des entraînements en respectant, bien évidemment, un protocole sans contact élaboré par la fédération nationale (FFR). Les dirigeants savourent cette chance de pouvoir faire vivre le club, même autrement, avec leurs licenciés et remarquent que les enfants ont plus que jamais besoin de se dépenser en plein air. Tous souhaitent pouvoir reprendre les compétitions en 2021 ! Et, si cela est possible, un loto, la participation au marché de Noël ainsi qu'une sortie dans un grand stade avec tous les licenciés pour voir jouer des professionnels pourraient être organisés.

Avec l'intermédiaire d'un nouveau club, une équipe féminine de moins de 18 ans et une équipe sénior : « les Re-doubs-tables » ! Les filles et jeunes femmes de plus de 15 ans peuvent les rejoindre. N'hésitez pas à les contacter, que vous ayez ou non de l'expérience, l'ambiance et le dévouement sont garantis.

De nouveaux licenciés, même en cours de saison, peuvent s'inscrire. Il est donné à chacun la possibilité de faire plusieurs essais sans engagement et le club ne connaît pas de trêve hivernale.

Président : Patrick Borne

president@rcp25.org

Secrétaire et contact : Olivier Joliot

secretaire@rcp25.org

06 79 71 09 59

Trésorier : Claude Binetruy

tresorier@rcp25.org

Responsable de l'école

de rugby : David Billod Laillet

ecolederugby@rcp25.org



BILLET DE LA MINORITÉ

En février et mars, le conseil municipal se réunit pour débattre des Orientations Budgétaires et voter le budget ; en parallèle, les habitants, commerces, entreprises et associations souffrent des effets de la pandémie. Il serait bon que les élus aient des projets, dégagent des moyens, trouvent des financements pour les aider, surtout quand les taux d'intérêts sont au plus bas, plutôt que de prévoir des coupes dans les équipements, ou vendre un bien nécessaire à notre commune. Car il est prévu que le bâtiment relais des Banardes, édifié voilà 20 ans, achevé de payer et qui a servi de pépinière d'entreprises à plus de quinze nouveaux établissements ayant essaimé sur la commune, soit vendu. Finie la politique volontariste d'appui aux créateurs d'entreprise.

Aussi abandonné le réseau de chaleur au bois qui se serait substitué aux 13 chaufferies au fuel vétustes des bâtiments publics du centre ville.

Enfin, si l'État propose son aide dans le cadre de sa politique territoriale « Petites villes de demain », c'est parce qu'à Valdahon, depuis 30 ans, les municipalités précédentes ont sans relâche mené une politique d'investissement et de développement aux côtés des entreprises. Pour accompagner État, Région et Département, nous espérons que la municipalité actuelle en profitera aussi pour investir, emprunter et réaliser.

Ajoutons que notre groupe d'opposition, contrairement à certaines critiques, revendique seulement le droit d'expression et d'information aux valdahonnais(es).

Groupe « Une ambition vers l'Avenir » :

Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Gérard FAIVRE, Annie PONÇOT, Éric GIRAUD

SENSIBILISATION AUX DANGERS DU TABAC AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour donner suite à la labellisation « Espace sans tabac » obtenue en septembre dernier et appliquée dans tous les abords de lieux publics accueillant des enfants (écoles, collège, parc de jeux), Colette Burdet, secrétaire générale de la Ligue contre le cancer Comité du Doubs – Besançon, et son attachée de communication, Clémence Rozier, se sont rendues dans la classe de CM2 de Jean-Christophe Faillenet à l'école élémentaire Lavoisier.



En présence de Madame le Maire et de Gaëlle Jobert, maire-adjointe aux affaires scolaires, un échange intéressant s'est alors engagé devant la jeune assemblée sur les dangers du tabac, l'importance de la santé et un retour positif des élèves sur la mise en place de cet espace sans tabac devant leur école.

Des bandes dessinées sur le sujet ont ensuite été offertes par l'association à chaque enfant. Une belle initiative pour une mission importante de santé publique !



LES POMPIERS VOUS DISENT « MERCI » !

En raison de la situation sanitaire, les pompiers de Valdahon n'ont pas pu vendre en porte-à-porte leurs traditionnels calendriers et les ont distribués dans les boîtes aux lettres.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Valdahon et son président, Raphaël Mamet, tiennent à adresser leurs plus vifs remerciements à l'ensemble des donateurs pour tous les dons récoltés. L'Amicale regrette le manque de calendriers et s'excuse donc auprès des personnes qui n'en ont pas reçu, le porte à porte étant différent de la mise en boîte aux lettres.

Les sapeurs-pompiers sont également très reconnaissants envers tous ceux qui ont pour eux une pensée, un geste, depuis le début de cette crise. Les messages ont été accrochés sur le tableau à la caserne !



MISSION LOCALE

La Mission Locale Haut-Doubs propose sur son antenne de Valdahon, installée à la Maison de Services Au Public « France Services », d'accueillir tous les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans, en fin de scolarité. Depuis plus de 20 ans, la Mission Locale a développé un réseau d'entreprises, de partenaires, d'élus, d'associations pour soutenir les jeunes du territoire sur les questions d'emploi, de formation, d'orientation, de santé, de mobilité, de vie sociale, de logement, d'accès aux droits et à la citoyenneté.

Chaque jeune est accompagné par un conseiller de façon individuelle afin de repérer, d'appréhender un projet, un parcours tout en écoutant ses besoins et ceux du territoire.

Virginie Adam et **Sylvain Lionnet** sont à votre disposition, il suffit de prendre rendez-vous avec eux **au 03 81 46 54 61 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**

Vous pouvez suivre l'actualité de la Mission Locale via Facebook @MiloHD25 ou Instagram milohautdoubs
Site internet : missionslocales-bfc.fr/mission-locale-haut-doubs/